

Info.pl@ine



N°265 – 06 mai 2009 – 4 pages

Désherbage de post-levée

Attendre le bon stade pour les fongicides

AGRO-METEO

Pluviométrie du 21 au 30 avril 2009 (mm) :

Normale	Campagne 2008 - 2009			
Melun	La Brosse-Montceaux	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
20,0	35,0	12,0	18,4	14,8

Les pluies étalées sur plusieurs jours, ont permis de maintenir la végétation en état. Certaines parcelles, les plus arrosées, ont localement reçu des quantités supérieures à 30 mm, remontant ainsi leur réserve utile.

Températures du 21 au 30 avril 2009 (°C) :

	Normale	Campagne 2008 - 2009			
	Melun	La Brosse-Montceaux	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
Mini	6,2	5,9	5,6	5,0	5,9
Maxi	17,0	16,4	16,3	15,6	15,9

Coté températures, le mois d'avril finit avec une période plutôt froide, ralentissant la végétation, et surtout pénalisant le développement des ravageurs.

source : Météo-France

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : 1ères siliques à + de 10 siliques bosselées)

Surveiller les **charançons des siliques** dont la situation a peu évolué avec les conditions météo de cette semaine passée.

✓ **Sclérotinia**

Compte tenu du risque élevé cette année, toutes les parcelles doivent être protégées à ce jour.

BLE (stade : 2 nœuds dépassés à F1 pointante)

✓ **Etat sanitaire**

La septoriose est visible sur les F5 et F4, voire F3 pour des situations plus sensibles, et la progression de la maladie n'est pas rapide pour le moment. Compte tenu du stade des cultures, le traitement peut **attendre la dernière feuille étalée** (DFE), **sauf** pour les situations où de l'**oïdium** (jusque sur F3) ou de la **rouille jaune** (notamment sur ALIXAN, ALTIGO, HYSUN, TOISONDOR...) sont présentes.

La fusariose, nécessitant un éventuel passage à floraison, n'est prise en compte que pour les propositions de traitement à DFE (cas 3) ci-dessous :

1^{er} cas et le plus fréquent : présence seulement de septoriose cantonnée aux feuilles sous F3.

Attendre le stade DFE pour intervenir avec :

- Exemple de mélange : OPUS* 0,5 à 0,6 l/ha + Prochloraze 300 g/ha
ou BELL* 0,8 à 1,0 l/ha + Prochloraze 300 g/ha
ou JOAO** 0,4 à 0,5 l/ha + Prochloraze 300 g/ha

* si risque fusariose élevé, avec un traitement prévu à base de CARAMBA, HORIZON EW, JOAO, SOLEIL ou SUNORGPPO, diminuer les doses d'OPUS avec 0,25 à 0,3 l/ha ou de BELL avec 0,6 l/ha

** si risque fusariose élevé, avec un traitement prévu à base de CARAMBA, HORIZON EW, SOLEIL ou SUNORGPPO, diminuer les doses de JOAO avec 0,35 l/ha

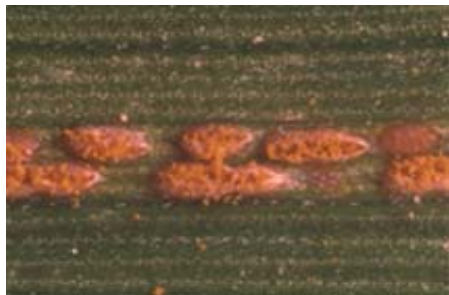
2^{ème} cas : présence d'oïdium nécessitant une intervention avant DFE avec des produits plutôt curatifs.

➤ Exemple de mélange : FLEXITY 0, 25 à 0,3 l/ha ou GARDIAN 0,3 l/ha + OPUS 0,2 l/ha
Puis ré intervention à DFE avec JOAO 0,4 l/ha ou BELL 0,75 l/ha + Prochloraze 300 g/ha

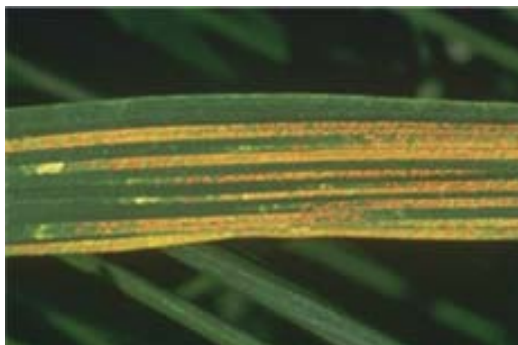
3^{ème} cas : présence de rouille jaune nécessitant une intervention avant DFE. Privilégier une association triazole + strobilurine.

➤ Exemple de mélange : OPUS 0,2 l/ha + ACANTO 0,2 l/ha.
Puis ré intervention à DFE avec JOAO 0,4 l/ha ou BELL 0,75 l/ha + Prochloraze 300 g/ha

Rouille jaune : pustules jaune-orangées et alignées le long des nervures.



Source : INRA



ORGE DE PRINTEMPS (stade : épi 1 cm à 1 nœud)

✓ Maladies

La **rhynchosporiose** et l'**oïdium** sont présents sur de nombreuses parcelles. Quelques taches d'**helminthosporiose** sont parfois présentes, et surtout des taches liées aux impacts des herbicides. Dès le stade 1^{er} nœud une intervention sera probablement nécessaire, notamment sur les parcelles ayant une présence importante d'oïdium.

1^{er} cas : présence d'oïdium avec une faible pression rhynchosporiose.

➤ Exemple de mélange : FLEXITY 0,3 à 0,4 l/ha ou GARDIAN 0,4 à 0,5 l/ha + OPUS 0,2 l/ha

2^{ème} cas : présence d'oïdium et de rhynchosporiose.

➤ Exemple de mélange : UNIX 0,3 l/ha + JOAO 0,3 l/ha
ou INPUTPACK 0,3 + 0,3 à 0,4 + 0,4 l/ha
ou MELTOP 500 0,8 à 1,0 l/ha

DESHERBAGE EN POST-LEVÉE DU MAÏS

✓ Désherbage de post levée

En fonction de la stratégie adoptée sur les parcelles, les traitements de post levée complètent le programme de pré levée, ou font suite à une impasse du passage de pré levée.

La gestion des vivaces est à part.

1- Complément d'un premier passage en post semis pré levée

Efficace sur	Produits et doses
(amarante), chénopode, morelle, renouée persicaire,	MIKADO 0,75 l/ha
amarante, arroche étalée, fumeterre officinal morelle, chénopode, renouée liseron, renouée persicaire,	CALLISTO 0,75 l/ha
chénopode, morelle, renouée liseron, renouée persicaire,	BASAGRAN SG 1,3 kg/ha
amarante, chénopode, mercuriale, morelle, renouée liseron, renouée persicaire,	EMBLEM 2 kg/ha

KART 0,9 l/ha ou ECLAT 0,5 kg/ha peuvent compléter sur renouées ou mercuriales. KART a une meilleure sélectivité qu'ECLAT. KART est aussi très efficace sur morelles, alors qu'ECLAT l'est sur matricaires.

2- Tout en post-levée

Quelques conditions à respecter pour réussir son désherbage :

- intervenir sur des adventices jeunes (moins de 3 à 4 feuilles), et souvent en 2 passages.
- utiliser des produits à large spectre antigraminées et antidiocotes et complémentaires.

Programme en 2 passages :

2-3 feuilles du maïs	Puis 8-10 jours après	Observations
MIKADO 0,5-0,6 l/ha + MILAGRO 0,5-0,6 l/ha	MIKADO 0,3-0,5 l/ha + MILAGRO 0,3-0,5 l/ha	
CALLISTO 0,5-0,6 l/ha + MILAGRO 0,5-0,6 l/ha	CALLISTO 0,3-0,5 l/ha + MILAGRO 0,3-0,5 l/ha	un plus sur renouées liserons
MIKADO 0,5-0,6 l/ha + EQUIP 1,2-1,5 l/ha	MIKADO 0,3-0,5 l/ha + EQUIP 1-1,2 l/ha	
En présence de mercuriales, renouées des oiseaux, renouées liserons : ajouter 0,15 kg/ha d'ECLAT + mouillant. En présence de linaires, renouées des oiseaux, renouées liserons : ajouter 0,3 l/ha de KART		

Cas particulier des repousses de pommes de terre : l'association CALLISTO 0,5 l/ha + KART 0,9 l/ha donne de bons résultats (sur grosses pommes de terre ré-intervenir avec CALLISTO 0,5 l/ha + KART 0,3 l/ha).

Si la flore présente est composée exclusivement de dicotes, utiliser des produits à base de bentazone (BASAGRAN) ou de bromoxynil ester (EMBLEM) plus efficaces sur mercuriales.

Pensez à prendre en compte les ZNT :

Produits	ZNT (m)	DAR (jours)	
BASAGRAN SG	5	90	En cas de mélange, retenir les valeurs de la ZNT et du DAR les plus élevées
CALLISTO	5	60 (grain) /30 (fourrage)	
ECLAT	5	70	
EMBLEM	20	90	
EQUIP	5	100 (grain) /60 fourrage)	
KART	5	90	
MILAGRO	5	3	
MIKADO	5	90	

3- Le contrôle des vivaces

Les produits utilisés pour lutter contre les vivaces sont en général peu sélectifs et nécessitent des précautions particulières d'emploi. Voici quelques exemples :

Efficace sur	Produits et doses	ZNT	DAR
Liserons des champs, liserons des haies	KART 1,2 l/ha	5 m	90 j
Liserons des champs, liserons des haies, jeunes chardons.	BANVEL 4S, 0,6 l/ha	5 m	3 j
Chardons, laitrons, gesce.	LONTREL 100, 1 à 1,5 l/ha	5 m	100 j

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ENTRETIEN DES JACHERES (couverts environnementaux) POUR 2009

Broyage et fauchage : Interdit du 10 mai au 10 juillet au nord de la D 619 (ancienne RN 19)

Interdit du 3 mai au 3 juillet au sud de la D 619 (ancienne RN 19)

Entretien chimique : Il est possible de demander une dérogation au près de la DDEA s'il y a nécessité d'effectuer un traitement pour détruire des adventices trop envahissantes.

Dans cette demande écrite, il faut préciser le N° de l'îlot concerné, la parcelle concernée et la date d'intervention souhaitée.

La DDEA répondra sous huit jours. A défaut de réponse, la demande est réputée acceptée.

En ce qui concerne les bandes d'herbe implantées le long des cours d'eau, des dérogations peuvent aussi être acceptées lorsque la demande est justifiée.

CONSULTATION DU 4^{ème} PROGRAMME D'ACTION NITRATES

Dans le cadre de la préparation du quatrième programme d'action à mettre en œuvre en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole qui entrera en vigueur au 1er juillet 2009, une consultation du public est prévue dans la procédure.

La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, en tant qu'organisme public, met le dossier de consultation du public ainsi qu'un registre à disposition dans ses locaux au Mée-sur-Seine pendant ses horaires d'ouverture au public (8 h 30 – 12 h et 13 h 30 - 18 h) pour la période du 27 avril au 27 mai 2009.

Ce dossier de consultation est constitué :

- du projet d'arrêté préfectoral définissant le 4^{ème} programme d'action,
- de l'évaluation environnementale du 4^{ème} programme d'action,
- de l'avis de l'autorité administrative de l'Etat en matière environnementale.

Ce dossier et le registre sont disponibles à l'accueil du Mée-sur-Seine sur demande à Jocelyne Feuillet. Ce dossier est consultable sur place.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture Ile-de-France Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural.
Toutes rediffusion et reproduction interdites